

Philippe PAQUEREAU

15/05/24 11:57

enquete publique Ste Gemme la Plaine

à : com.enqueteur enquete publique

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Permettez-nous de vous faire part de **notre total désaccord en ce qui concerne la création de ce projet de déviation de la commune de ste Gemme la plaine et st Jean de Beugné dans la version initiale que vous nous soumettez !**

A l'heure où les pouvoirs publics n'ont de cesse de nous parler d'économies et d'artificialisation des terres agricoles, pourquoi créer une rocade en 2 x 2 voies ? Certes nos communes sont encombrées, il est très difficile de franchir " la feu Nationale 137 " reliant historiquement Bordeaux à St Malo à tout moment de l'année (Merci les ronds points !) mais **une simple route (2 x 1 voie) suffirait à déporter le problème de l'encombrement des poids lourds et par la même consommerait beaucoup moins de terres agricoles. Cette déviation serait impérative pour les poids lourds et convois exceptionnels !**

Il est impérieux que nous ayons deux voies d'accès à notre bourg (commerces) l'une au Nord ET l'autre au Sud si nous ne voulons pas mourir comme BOURNEZEAU !

Cela nous apporterait de la sécurité dans notre cheminement le long de la 137 et moins de nuisances sonores ! Cela amènerait aussi de la tranquillité aux riverains des routes transversales reliant (la RN 137) - RD 137 à la RD 14 : rue des poissonniers entre autres - régulièrement confondue avec une autoroute agricole et une rocade avec le manque de respect des propriétés privées qui va avec !

Quel serait le gain de temps de cette 2x2 pour accéder à LUCON qui est déjà pourvue en voie d'accès et contournement ? Les agriculteurs gemmois et propriétaires doivent -ils en faire les frais ? Cela n'apportera rien en terme de temps sinon de saucissonner et "gruyeriser " notre territoire ! Cela perturbera de surcroît la faune sauvage - (gros gibier) avec ce découpage (n'oublions pas la proximité de la Forêt d'Emouchets sise sur notre TERRITOIRE.)

De même, pourquoi supprimer la route (RD14) desservant la commune St Aubin la Plaine à l'heure où on nous parle de covoiturage et de MODIFIER notre utilisation des véhicules. La route St Aubin - Ste Gemme desservant aussi la commune de St Etienne de Brillouet, leurs habitants devront faire un crochet par Nalliers ou st Jean de Beugné (RD 88) ! Bravo l'égalité d'accès aux voies d'échange, en leur imposant des distances supplémentaires.

Qu'advient-il de l'accès aux bois des DESBATS par la route de CHEVRETTE (je parle de la route qui passe derrière entre la route de st Aubin (rd14) et celle aboutissant à Pont Silly, c'est à dire la route nous reliant aux Vieilles Eaux de st Aubin et Chevrette. Même si cette route est en fort mauvais état, elle rend service tant l'accès en est rapide pour les gemmois.

Qu'on le veuille ou non, LUCON sera toujours hors du périmètre de la RD 137 et jamais sur le tracé direct de la sortie de l'A83 ! Le projet tel quel est mortifère pour notre agriculture et nos commerces !

Non, à la modification d'accès de LUCON (RD 949) par les 4 Chemins de Ste GEMME consommatrice de terres agricoles pour n'en tirer aucun avantage ! Le goulot d'étranglement ne serait que déplacé...

**OUI A UNE REVISION GLOBALE ET RAISONNABLE DU PROJET- NON
DESTRUCTEUR DE TERRES AGRICOLES ! Une deux fois une voie
suffira !**

Dans l'espoir que nos observations collectives amènent aussi la Collectivité Départementale à évoluer favorablement et raisonnablement !

Nous vous remercions, Monsieur le Commissaire Enquêteur d'enregistrer nos observations et doléances,

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sincères salutations;

Philippe et Véronique PAQUEREAU